

OBJET : Affectation du résultat 2023 – Budget Ville 2024

Vu les articles R2311-11 et R2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales
Considérant que le compte administratif 2023 du budget principal de la Ville a été approuvé,

Considérant que les résultats qui se dégagent se présentent comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent de fonctionnement 2023, opérations de l'exercice :	3 459 334,04 €
Résultat de fonctionnement 2022 reporté en 2023 :	6 793 679,55 €
<i>Résultat cumulé de fonctionnement 2023 :</i>	<i>10 253 013,59 €</i>
Section d'investissement :	
Déficit d'investissement 2023 ; opérations de l'exercice :	-5 236 647,91 €
Solde d'exécution d'investissement 2022 reporté en 2023 :	2 636 427,63 €
<i>Solde d'exécution d'investissement 2023 :</i>	<i>-2 600 220,28 €</i>
Restes à réaliser 2023 en recettes:	2 171 263,57 €
Restes à réaliser 2023 en dépenses:	1 644 120,35 €
<i>Solde des restes à réaliser au 31/12/2023 :</i>	<i>527 143,22 €</i>
<i>Résultat cumulé des investissements :</i>	<i>-2 073 077,06 €</i>
Besoin de financement de la section d'investissement 2023 :	2 073 077,06 €

Considérant que le résultat de fonctionnement est excédentaire et s'élève à 10 253 013.59€ et que ce résultat doit faire l'objet d'une affectation ;

Considérant que le solde d'exécution d'investissement pour 2023 est de -2 600 220.28€ (déficitaire); que celui des restes à réaliser est de 527 143,22€ (excédentaire) ;

Considérant que le solde d'exécution d'investissement de 2023 est reporté au compte 001 en dépense (s'agissant d'un déficit) ainsi que les restes à réaliser seront reportés en recettes et en dépenses ;

Considérant que le résultat cumulé des investissements (le solde d'exécution d'investissement complété des restes à réaliser) est déficitaire, et qu'il fait donc apparaître un besoin de financement de 2 073 077.06€.

Considérant qu'il convient d'affecter prioritairement le résultat de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement,

Il vous est proposé :

- D'affecter au compte 1068, en recette d'investissement, la somme de 2 073 077,06€ afin de couvrir le besoin de financement 2023.
- D'affecter le solde du résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2023, soit 8 179 936,53 €, en excédent de fonctionnement reporté (ligne budgétaire 002), en recettes de la section de fonctionnement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

La délibération n°2024-35 est adoptée.



Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,
Luce PANE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 14 MARS 2024

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	31
Convocations :	8 MARS 2024

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, , Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Pierre JOSELIER, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Niswat ABDOURAZAKOU
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
Pouvoir à Mme Adeline POLLET
Pouvoir à Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU
Pouvoir à M. Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Mohammed DERGHAM remplit les fonctions de Secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240314-2024-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2024

Publication : 26/03/2024

B.P. 19

76301 - Sotteville-lès-Rouen Cedex

Téléphone : 02 35 63 60 60

mairie@sotteville-les-rouen.fr

www.sotteville-les-rouen.fr